

LA CELLULE DE VEILLE INTERNET DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES EN MOBILISATION PERMANENTE !

Le 1^{er} août 2023 le **Réseau Anti-Arnaques** officialisait la création de la **Cellule de Veille Internet (C.V.I.)**

Cette structure interne a pour objectif de surveiller quotidiennement les propositions publicitaires diffusées sur les réseaux sociaux et de répertorier les annonces douteuses.

Ce jour le cap symbolique des 10 000 propositions publicitaires potentiellement douteuses a été franchi. Sur ce nombre, 4 702 ont été confiées au **Service Etude Contrôle Investigation (S.E.C.I.)**, autre structure interne du **Réseau Anti-Arnaques**, afin de mener des recherches complémentaires.

L'équipe d'avatars de la **C.V.I.** a non seulement en charge de répondre aux annonces sélectionnées mais aussi de participer aux éventuels webinaires qui peuvent accompagner certaines offres. Autant dire que l'activité ne faiblit pas !

Au final les détections menées par la **C.V.I.** viennent estimer l'envergure de l'opération frauduleuse recensée, notamment par la pratique des « appels à témoignages, » et alimenter les indispensables mises en garde hebdomadaires. À destination des consommateurs.

Les « pêches » quotidiennes de la **Cellule de Veille Internet** ne sont malheureusement pas soumises à des quotas : les espèces nuisibles ne manquent pas de proliférer, ce qui constitue une évolution inquiétante.



INFO-ALERTE est une mise en garde du Réseau Anti-Arnaques, association loi 1901 partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)